



Ottawa, Canada

Volume 6, No 35
(Hebdomadaire)

le 30 août 1978

Les premiers ministres provinciaux rejettent les propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral	1
Prévisions économiques	3
Une initiative heureuse	3
Le gouverneur général dans l'Ouest	3
Pilote canadien, détenteur d'un record	3
Les prisonniers s'instruisent	4
Une visite à Yarmouth	5
Vol de bernaches sur une nouvelle pièce numismatique	6
Succès de la chaire d'assurance créée à l'Université Laval	6
Voyage en cyclomoteurs	6
La chronique des arts	7
Est-ce la fin du canot d'écorce?	8
Nouvelles brèves	8

Les premiers ministres provinciaux rejettent les propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral

Les dix premiers ministres provinciaux réunis à Regina (Saskatchewan), du 9 au 12 août, à l'occasion de leur neuvième conférence annuelle, se sont opposés aux principales propositions contenues dans un document du gouvernement fédéral: Le Temps d'agir: Jalons du renouvellement de la fédération canadienne; ce document a été présenté le 12 juin. (Voir Hebdo Canada, 28 juin, p. 1.)

Le 10 août, les premiers ministres provinciaux ont émis le communiqué suivant:

Le processus de réforme constitutionnelle
Depuis plusieurs années, les provinces se sont montrées préoccupées par les questions constitutionnelles et ont pris part de façon active à un grand nombre de conférences et de discussions. A la suite des initiatives et du leadership des provinces, on a pu réaliser des progrès nombreux et utiles quant à la détermination des problèmes nécessitant des mesures sur le plan constitutionnel, et quant à la compréhension plus profonde de leurs implications. Les premiers ministres provinciaux conviennent que le partage des pouvoirs est l'aspect clé de la réforme constitutionnelle et qu'il doit être mis en rapport avec d'autres éléments.

1. *L'importance des pourparlers constitutionnels* – Les provinces conviennent de la nécessité de procéder à une réforme de la constitution afin de fournir à tous les Canadiens le moyen de réaliser dans une plus grande mesure leur bien-être économique et social et leur épanouissement culturel, et d'établir des relations plus harmonieuses entre les gouvernements.

2. *La Conférence des premiers ministres sur la constitution* – Les gouvernements provinciaux attendent donc avec hâte la tenue de la prochaine Conférence des premiers ministres sur la constitution, qui doit maintenant avoir lieu à la fin d'octobre.

Ils estiment que cette conférence devrait être publique.

Ils sont également d'avis que l'ordre du jour doit pouvoir englober toutes les propositions, et doit être dressé en commun par le gouvernement fédéral et les provinces.

Les premiers ministres ont par conséquent chargé les ministres responsables des questions constitutionnelles de poursuivre les travaux préparatoires, et d'inviter le ministre d'État fédéral chargé des relations fédérales-provinciales à se réunir avec eux.

3. *Propositions* – Selon les premiers ministres, les propositions importantes émanant de toutes les sources doivent être étudiées avec beaucoup de soin dans le processus de réforme constitutionnelle. Parmi ces propositions, citons:

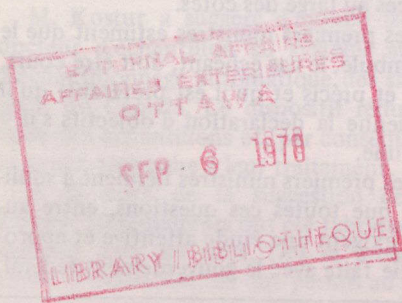
- le consensus auquel on est arrivé les dix premiers ministres provinciaux en octobre 1976;

- les propositions qu'ont faites, que préparent ou que font rédiger le gouvernement fédéral ou certains gouvernements provinciaux, comme le rapport que doit déposer le groupe d'étude sur l'unité nationale, co-présidé par MM. Jean-Luc Pepin et John Robarts;

- le projet de loi fédéral sur la réforme constitutionnelle.

4. *L'importance de l'entente* – Les premiers ministres ont la conviction qu'une réforme constitutionnelle de quelque importance doit recueillir le consentement de tous les gouvernements, puisque toutes les provinces ont également voix au chapitre.

Il est douteux que le gouvernement fédéral ait le pouvoir juridique de mettre de l'avant, de façon unilatérale, les changements qu'il propose d'apporter au Sénat et au rôle de la monarchie. De toute façon, il aurait manifestement tort de le faire ou de mettre en oeuvre d'autres mesures importantes unilatéralement,



Cette semaine...

Le 1er septembre 1864 s'ouvrait à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), une conférence en vue de la Confédération de l'Amérique du Nord britannique.

sans l'appui des provinces.

La réforme constitutionnelle doit s'inscrire dans un processus visant à accroître le bien-être de toute la population et à renforcer les relations intergouvernementales.

5. *L'optique globale* – Il a été convenu que l'on ne peut diviser la réforme constitutionnelle en étapes artificielles. Les problèmes d'institutions et de compétences sont d'une telle interdépendance qu'ils doivent être étudiés ensemble.

Les premiers ministres provinciaux conviennent que les problèmes relatifs au partage des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux ont été une des principales sources de friction et qu'ils ont eu des répercussions néfastes pour tous les Canadiens. Ces problèmes exigent la même attention.

6. *Un échéancier réaliste* – Il est peu probable que l'on puisse procéder à une étude complète si l'on impose des délais arbitraires. Il est irréaliste d'établir un échéancier fixe et inflexible puisqu'il détruirait l'harmonie et la bonne volonté nécessaires pour mener à terme la révision constitutionnelle.

Les éléments concrets de la réforme constitutionnelle

1. *Le consensus auquel en sont arrivés les premiers ministres provinciaux en 1976* –

Les provinces conviennent d'avancer encore une fois le consensus de 1976, auquel le gouvernement fédéral n'a pas encore donné de réponse satisfaisante. Ce consensus constitue un point de départ utile pour les pourparlers avec le gouvernement fédéral dans les secteurs essentiels relatifs au partage des pouvoirs, et un apport positif à la solution de problèmes importants.

Pour le gouvernement du Québec, dont l'option est la souveraineté-association, ces éléments de consensus de 1976 et la plupart des autres positions constitutionnelles discutées à Regina, semblent pourtant acceptables dans l'ensemble. Le Québec a ajouté que cette approche est en effet conforme au mandat du gouvernement qui exige, dans le cadre actuel, le renforcement des droits des provinces, et illustre en même temps certains des changements minimaux sans lesquels le système fédéral ne pourrait constituer une proposition sérieuse dans le choix qu'impliquera le référendum au Québec.

Le consensus de 1976 portait sur un certain nombre de questions: l'immigration; les droits linguistiques; l'impôt sur

les ressources; le pouvoir déclaratoire du gouvernement fédéral; la Conférence annuelle des premiers ministres; la création de nouvelles provinces; la culture; les communications; la Cour suprême du Canada; le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral; les disparités régionales et la péréquation.

2. *Autres terrains d'entente* – En outre, au cours des entretiens qu'ils ont eus à Regina, les premiers ministres se sont entendus pour inviter le gouvernement fédéral à se prononcer sur les autres questions concrètes suivantes, qui ont fait l'objet d'un accord entre les provinces:

- l'abolition des pouvoirs fédéraux de réserve et de désaveu des lois provinciales, qui sont devenus désuets;
- l'application de limites plus précises au pouvoir fédéral de mettre en oeuvre des traités, pour que ce pouvoir ne serve pas à empiéter sur les domaines de compétence provinciale;
- l'établissement d'une compétence provinciale appropriée en ce qui concerne la pêche;
- la confirmation et le renforcement des pouvoirs des provinces relatifs aux ressources naturelles;
- une consultation entière et sérieuse des provinces lors de la nomination des juges des cours supérieures, de district et de comté;
- une participation adéquate des provinces à la nomination des juges de la Cour suprême du Canada.

3. *Autres questions* – Les provinces ont également convenu que certains autres sujets méritent d'être étudiés au plus tôt:

- le pouvoir du gouvernement fédéral en cas d'urgence;
- la reconnaissance formelle de l'accès des provinces au champ d'imposition indirecte;
- le pouvoir résiduel du gouvernement fédéral;
- la formule d'amendement et de rattachement;
- la délégation de pouvoirs législatifs entre gouvernements.

4. *Éléments du projet de loi sur la réforme constitutionnelle* – Au sujet du projet de loi sur la réforme constitutionnelle, les premiers ministres ont fait valoir, en plus des questions déjà soulevées, des appréhensions concrètes.

Les provinces conviennent que le régime de gouvernement parlementaire et démocratique exige qu'il y ait une autorité suprême afin d'éviter les abus de pouvoir. Le cabinet fédéral ne doit pas

avoir ce pouvoir suprême. Par conséquent, les premiers ministres s'opposent à tout changement constitutionnel visant à remplacer la Reine en tant qu'autorité suprême par le gouverneur général dont la nomination et la révocation sont laissées à l'entière discrétion du cabinet fédéral.

Les provinces considèrent que la Chambre de la fédération que l'on propose ne pourrait fonctionner.

Certaines provinces appuient, le principe de l'intégration des droits fondamentaux dans la constitution, alors que d'autres estiment que dans notre régime parlementaire, les droits de l'individu sont mieux protégés par les traditions constitutionnelles fondamentales et le processus législatif normal.

Les provinces s'inquiètent au sujet de l'article 8 du projet de loi fédéral et de l'ingérence qu'il pourrait constituer à l'égard d'importantes lois provinciales relatives à la propriété du sol et à d'autres questions.

Certains premiers ministres remarquent que les garanties linguistiques proposées vont considérablement plus loin que les propositions antérieures, et estiment que certaines difficultés d'ordre pratique peuvent surgir, notamment au niveau des services et des tribunaux provinciaux.

Tous les premiers ministres se sont dits très inquiets du fait que l'article 109 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, relatif à la propriété provinciale des ressources naturelles, n'ait pas été repris dans le nouveau projet de constitution.

Les premiers ministres craignent que l'article 32 du projet de loi ne soit une manoeuvre du gouvernement fédéral destinée à retirer aux provinces la compétence relative aux territoires et aux ressources au large des côtes.

Les premiers ministres estiment que le préambule, le cas échéant, doit être court, clair et précis et qu'il est préférable qu'il contienne la déclaration d'objectifs s'il y en a une.

Les premiers ministres tiennent à souligner que toutes ces questions, entre autres, exigent une étude attentive et approfondie faite avec le gouvernement fédéral.

La Direction générale de la Santé et du Sport amateur a consenti une contribution pouvant totaliser \$150 000 au comité organisateur des Jeux d'été 1979 de l'Ouest canadien. Les Jeux auront lieu du 12 au 19 août à Saskatoon (Saskatchewan).

Prévisions économiques

Selon les dernières prévisions du Conference Board du Canada publiées le 7 août, neuf provinces canadiennes pourraient bien connaître cette année une montée en flèche de leur économie.

Pour l'ensemble du pays, le secteur des services devrait connaître une progression de 4,25 p.c. et le secteur des biens, de 2,33 p.c.

Cette fermeté relative des services devrait toucher surtout les transports, le commerce et les services commerciaux où les taux de production se situeront entre 4,50 et 5 p.c.

Dans le domaine de la production de biens, seul le secteur des services publics et celui de la pêche se distingueront par une croissance de 7,50 p.c., dans le premier cas, et de 10 p.c. dans l'autre. Mais il n'en va pas de même pour l'industrie minière et la construction où il y aura, cette année, une baisse de production de 5 et 1 p.c., respectivement. La production manufacturière connaîtra une hausse de 3,75 p.c.

Au Québec, bien que l'industrie minière et celle de la construction aient des faiblesses plus marquées que dans l'ensemble du pays, l'économie devrait néanmoins égaler le taux de croissance moyen national. L'essor viendra d'une

amélioration du secteur manufacturier mais la production des services sera inférieure à la moyenne nationale.

Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse dépasseront la hausse moyenne nationale avec des taux de croissance de près de 4 p.c. Dans cette première province, les industries de services joueront le principal rôle d'affermissement de l'économie, tandis que la performance de l'administration publique sera faible.

L'île-du-Prince-Édouard connaîtra une croissance de près de 6 p.c. mais il n'y aura pas de croissance réelle pour Terre-Neuve.

Pour l'Alberta, la plupart des secteurs importants laissent prévoir des progrès de l'ordre de 6 à 9 p.c. Par contre, on prévoit un ralentissement de la croissance dans l'agriculture, les mines et l'administration publique.

La Colombie-Britannique est la seule province qui affiche une baisse de son taux de croissance en 1978.

L'augmentation prévue est de 3,7 p.c., soit une baisse de plus d'un point sur les chiffres de 1977.

En Ontario, les prévisions pour cette année annoncent une hausse de 3,2 p.c. de la production réelle, attribuable surtout au secteur des services.

Le Manitoba verra son économie haussee de moins de 3 p.c., et en Saskatchewan, la croissance sera moins que 3,50 p.c.

Le gouverneur général dans l'Ouest

Le gouverneur général et Mme Jules Léger se sont rendus en Colombie-Britannique et en Alberta du 31 juillet au 13 août.

La visite en Colombie-Britannique s'est effectuée dans le cadre des célébrations du bicentenaire des voyages du capitaine Cook sur la côte ouest du Canada. En Alberta, M. et Mme Léger ont assisté aux compétitions des XI^e Jeux du Commonwealth et ont participé à leur clôture.

Le 2 août, le gouverneur général a remis douze décorations de la Bravoure au cours d'une cérémonie qui a eu lieu en la salle de bal de la résidence du lieutenant-gouverneur, à Victoria. C'était la première fois qu'une remise de décoration d'envergure n'avait pas lieu dans l'une des résidences officielles du gouverneur général.

Leurs Excellences se sont rendues à Vancouver en fin d'après-midi, le 2 août. En soirée, elles ont offert une réception sur le *HMCS Discovery* pour les membres de l'Ordre du Canada de la Colombie-Britannique. La réception était suivie d'un dîner donné par la Province.

Le 6 août, en fin d'après-midi, Leurs Excellences se sont rendues à l'aéroport des Forces canadiennes (NAMAQ) pour saluer la Reine avant son départ pour la Grande-Bretagne.

Une initiative heureuse

M. Nykola Kostur, préposé à l'entretien à la Commission canadienne des grains de Vancouver, a reçu \$1 560 dans le cadre du programme fédéral de prime à l'initiative.

M. Kostur a suggéré d'ajouter un réducteur d'échantillon au système actuel d'échantillonnage automatique des silos à grain du Canada. Ce dispositif réduit la taille des échantillons et, par conséquent, le temps nécessaire à leur traitement.

A la suite de la suggestion de M. Kostur, 50 réducteurs ont été fabriqués et installés dans les silos. Dès la première année d'utilisation, ils ont permis au gouvernement d'économiser \$43 436.

La prime de M. Kostur a été calculée à partir des économies réalisées par l'État.

Le programme de prime à l'initiative a pour objectif d'améliorer l'efficacité des organismes gouvernementaux et de favoriser une meilleure participation des employés.

Pilote canadien, détenteur d'un record



L'ex-directeur des opérations de vol pour la compagnie Lockheed et premier pilote d'essai du T-33, M. Tony LeVier (à droite), a remis, le 31 mai dernier, une plaque-souvenir au capitaine William Tarling, pilote des Forces armées canadiennes, détenteur de plus de 6 000 heures de vol à bord d'un Lockheed T-33. Ceci semble être un record. Le capitaine Tarling espère atteindre 7 000 heures d'ici 1983.

Les prisonniers s'instruisent

Sur la porte de la maison Quonset, un écriteau annonce: University of Victoria. Mais qu'est-ce donc que cette université au beau milieu du pénitencier de la Colombie-Britannique?

Il s'agit bien pourtant d'un pavillon de l'Université de Victoria, renfermant une bibliothèque de 7 000 volumes, de petites salles de cours et des salles d'atelier et de dactylographie plus petites encore. La porte, garnie de doubles barreaux d'acier, s'ouvre sur le corridor principal du pénitencier.

C'est ici que 22 étudiants, dont la plupart purgent de longues peines, suivent les cours réguliers de l'Université de Victoria. Cette année, six prisonniers ont réuni les *credits* nécessaires à l'obtention d'un baccalauréat ès arts.

Deux autres se sont vu décerner un diplôme de l'Université de la Saskatchewan.

Cette réalisation extraordinaire l'est encore davantage si l'on considère qu'avant de participer à ce programme, aucun des étudiants n'avait dépassé le niveau d'une dixième année scolaire.

Des étudiants passionnés par l'étude

D'après M. Clark Cook, coordonnateur interne du pénitencier de la Colombie-Britannique, les prisonniers qui suivent le programme de l'Université de Victoria font preuve d'une profonde motivation et se passionnent vraiment pour les matières qu'ils étudient.

M. James Ayers, l'un des cinq professeurs de l'Université de Victoria qui enseignent à plein temps au pénitencier de la Colombie-Britannique et à l'établissement à sécurité moyenne de Matsqui, se rappelle avoir été sur le point de démissionner après une semaine de cours de philosophie au pénitencier.

"En général, une classe d'université attend quelques semaines avant de commencer à s'exprimer. Mais ici, les étudiants donnent tout de suite leur avis, et ils n'accepteront pas une théorie comme parole d'Évangile parce qu'elle est écrite dans un livre."

Un an a passé depuis et Ayers affirme que ses cours lui procurent à présent une immense satisfaction.

Autre professeur de philosophie, Mme Jackie Nelson-Sens affirme que l'une des classes de l'établissement de Matsqui est la plus motivée dont elle se soit jamais occupée.



La classe 78 (de gauche à droite) Ronald Sauv , Conrad Gunn, Florian Schwarz, Frank Guiney et Eug ne Ostiguy.

M. Douglas Ayers, coordonnateur du programme d l gu  par l'Universit , d clarait lors de la c r monie de remise des dipl mes que six anciens prisonniers qui avaient suivi les cours du programme poursuivaient des  tudes sup rieures dans les classes r guli res des universit s et que 17 autres avaient demand  des relev s de notes pour les cours suivis en prison afin de pouvoir s'inscrire   l'universit .

"Ce programme, de dire M. Ayers, est en bonne voie."

Historique

M. Ayers et M. T.A. Parlett, coordonnateur de la formation scolaire et professionnelle pour la r gion ouest des services f d raux de correction, jet rent les bases du programme en novembre 1971 gr ce   une subvention de la Fondation canadienne Donner.

Pour M. Parlett, tout a commenc  il y a 15 ans, alors qu'il enseignait aux d tenus de l'institut William Head, pr s de Victoria. "On m'avait dit, raconte-t-il, que les d tenus  taient trop born s pour aller plus loin que la huiti me ann e. Je me suis vite rendu compte   quel point ce jugement  tait faux."

Selon lui, l'implantation du programme dans les p nitenciers a  t  "une lutte de tous les instants et son application   l'int rieur du nouvel  tablissement Kent, qui doit s'ouvrir l'an prochain, va

demander encore des efforts acharn s."

Apr s la remise des dipl mes, c'est un  tudiant de 28 ans, M. George Burrows (condamn    24 ans d'emprisonnement dont cinq sont  coul s), qui a prononc  le "discours d'adieu". Optimiste, il a d clar  que ce programme universitaire ouvrait la porte   la communication entre deux groupes culturels tr s diff rents.

"Contrairement   l'image que le grand public se fait de nous, nous sommes des  tres dou s d'intelligence, capables d' changer rationnellement nos opinions. Nous avons des choses   dire."

M. Don Yeomans, commissaire aux services correctionnels, d clare que le syst me carc ral subit   l'heure actuelle des changements d'ordre majeur, et que l'on en vient de plus en plus   la conclusion que la vie   l'int rieur des prisons doit ressembler autant que possible   la r alit  du dehors.

"Tant que nous trouverons des  tudiants pr ts   travailler de leur mieux, nous nous efforcerons d'am liorer au maximum le syst me d' ducation dans les prisons", ajoute M. Yeomans.

Les dipl mes d cern s aux prisonniers sont en tous points semblables   ceux que re oivent les autres finissants de l'Universit  de Victoria. Ce qui diff rencie le prisonnier- tudiant Frank Guiney de la plupart des autres dipl m s, c'est que ses excellents r sultats lui ont valu une men-

tion honorable et une bourse du Président.

Frank Guiney, Conrad Gunn, Ronald Sauvé et Florian Schwarz ont reçu un diplôme de l'Université de Victoria, tandis que Frederich Haas et Eugène Ostiguy ont reçu le leur de l'Université de la Saskatchewan.

Perspective d'avenir

Ostiguy, dans son "discours d'adieu" à Matsqui, pose la question inévitable: "Et maintenant, où allons-nous?"

Il explique que certains des finissants espèrent enseigner au niveau universitaire. Un autre, Sauvé, qui avait participé aux productions théâtrales à Matsqui et mérité des éloges enthousiastes de la part des critiques de Vancouver, espère poursuivre sa carrière artistique au dehors. Quant à Guiney, s'il doute d'être admis aux examens du Barreau à cause de son passé plutôt chargé, il n'en a pas moins l'intention de faire son droit et espère faire une carrière dans le domaine para-juridique. (Extrait de *The Ring*, vol 4, n° 15, 8 juin 1978).

Une visite à Yarmouth

La proximité de Yarmouth (Nouvelle-Écosse) de l'État américain du Maine, sa situation avantageuse au fond d'une baie bien abritée et le caractère pittoresque de ses environs en ont fait une ville touristique très fréquentée. Grand port de mer, Yarmouth est la ville la plus importante de la Nouvelle-Écosse à l'ouest d'Halifax même si elle n'a que 8 000 habitants. Reconnue comme la "porte" de la Nouvelle-Écosse, elle est située à l'extrémité occidentale de la province et elle est le point névralgique du commerce et du transport maritime à l'ouest de la capitale.

Champlain fut le premier à y accoster en 1604 et les premiers habitants de la Nouvelle-Angleterre qui y débarquèrent dès 1761 l'aimèrent tant qu'ils s'y établirent. Le climat est tempéré. Les hivers sont courts et doux et, grâce aux vents du large, les jours d'été les plus chauds sont agréables et supportables.

Quelques curiosités touristiques

Les touristes qui arrivent par la mer ont l'avantage d'accoster au port après avoir passé devant l'impressionnant phare du cap Forchu, île maintenant reliée à la terre ferme par une route aménagée sur une digue.

Le premier phare de Yarmouth fut construit en 1839. Sa lentille d'alors, pesant 1 485 kg est maintenant exposée au Musée de l'histoire du comté de Yarmouth. Le phare actuel, une des principales curiosités de l'endroit, a été inauguré en 1962.

Le Musée de l'histoire contient une profusion de cartes, de peintures, de photographies, de maquettes et d'autres objets se rapportant à la mer.

Outre les expositions, le musée dispose de plusieurs pièces meublées en authentiques styles victorien et édouardien.

L'objet sans doute le plus étrange du Musée est une pierre runique de 180 cm, récupérée dans le port de Yarmouth en 1812, et qui porte une inscription lisible mais énigmatique.

A un certain moment, on pensait qu'il s'agissait d'indications tracées par les Micmacs et de glyphes japonais, voire de marques d'érosion. Cependant, d'après l'explication la plus récente et la plus satisfaisante pour le plus grand nombre d'experts et d'amateurs, il s'agirait de symboles runiques, c'est-à-dire d'un message employant le premier alphabet teuto-nique utilisé particulièrement par les Scandinaves et les Anglo-saxons depuis le IIe siècle environ de notre ère. La signification acceptée de ce message serait: "Érigé par Leif en l'honneur d'Eric." Selon la croyance populaire, Leif Ericson aurait tracé l'inscription en l'honneur de son père Eric le Rouge, conquérant du Groënland, durant le voyage qu'il effectua vers le sud en 1001.

Parmi les maquettes de célèbres bateaux, citons notamment une maquette

entièrement faite d'os et construite par un capitaine fou qu'on avait confiné aux cuisines.

Ouvert toute l'année, le Musée des sapeurs-pompiers est unique en son genre au Canada. Il contient presque tous les types d'équipement utilisés en Nouvelle-Écosse et ailleurs, notamment un moteur manuel Hopwood & Tilley de 1819, un sapeur Silsby de 1880 et plusieurs autres machines.

Région de pêche

Yarmouth est située au coeur d'une région célèbre pour son thon, son hareng, ses homards et ses palourdes. Les énormes palourdes de Grosses Coques, au nord de Yarmouth, sont considérées comme les plus grosses du monde, tandis que la homarderie de The Hawk, au sud de Yarmouth, contient souvent plus de 300 000 homards.

La pêche au thon, relativement peu coûteuse, est un sport très populaire au cap Sainte-Marie et à Wedgeport.

Navigation, expédition géologique et plongée sous-marine sont d'autres passe-temps auxquels on peut s'adonner dans la région de Yarmouth.

La région est desservie par des stations de radio et de télévision francophones et anglophones et on trouve des journaux hebdomadaires dans les deux langues officielles. La partie qui s'étend au nord, le long de la baie Sainte-Marie, est connue sous le nom de "côte française"; au sud on trouve encore plusieurs villages acadiens.

Des plages longent la côte française sur près de 80 km.



Bateaux se balançant dans le port de Yarmouth.

Vol de bernaches sur une nouvelle pièce numismatique



Une nouvelle pièce de \$100 en or sera bientôt mise en marché.

La nouvelle pièce sera composée d'or (22 carats) à 91,66 p.c. et d'argent fin à 8,34 p.c. Son diamètre sera de 27 mm et son poids de 16,965 grammes avec une teneur en or de 15,511 grammes. Le nombre maximum de pièces autorisé par le gouvernement est de 200 000.

Des artistes de toutes les régions du Canada ont soumis des dessins pour le revers de la pièce de monnaie. Un comité de sélection formé d'artistes et de numismates et le Conseil d'administration de la Monnaie ont recommandé le dessin de Roger Savage de Liverpool (Nouvelle-Écosse). L'avant de la pièce, conçu par



M. Arnold Machin, présente l'effigie d'Elizabeth II.

Le dessin de M. Savage représente douze bernaches en vol avec la légende *Ensemble vers l'avenir - Together into the future*. Les douze oiseaux symbolisent les dix provinces et les deux territoires du Canada. "Il est très beau de voir une formation d'oiseaux dans le ciel, a dit M. Savage. C'est un exemple de courage, d'organisation et surtout d'entraide dans les courants difficiles d'un parcours. Ensemble, ils survivront."

Les pièces en or seront frappées à la Monnaie de Hull, succursale spécialisée dans la fabrication de pièces numismatiques.

Succès de la chaire d'assurance créée à l'Université Laval

La première chaire d'assurance au Canada, la chaire d'assurance de l'Université Laval, a déjà prouvé qu'elle était une nécessité.

Dès septembre 1978, trois nouveaux cours viendront s'ajouter aux quatre déjà dispensés depuis janvier 1977 en gestion des risques et d'assurance. Le responsable de la chaire, M. Michel Giasson, entrevoit par ailleurs la possibilité d'offrir des cours de gestion des risques au niveau de la maîtrise dès 1981.

En janvier 1977, 35 étudiants s'inscrivaient aux cours d'assurance. Un an plus tard, on comptait 132 inscriptions, et pour septembre prochain, les prévisions sont de 162 étudiants.

Du côté de la recherche, signalons la publication d'un guide bilingue (anglais-français) à l'intention des assureurs amenés à donner des cours. Ce guide est utilisé à travers tout le Canada.

En outre la chaire d'assurance de Laval et l'Université de Toronto ont reçu l'autorisation de l'Institut d'assurance du Canada d'offrir des cours par correspondance aux candidats à l'obtention du *fellow* de l'Institut.

Les initiateurs de la chaire ont recueilli jusqu'à maintenant \$400 000 des \$750 000 nécessaires au financement à long terme de la fondation de recherches.

Voyage en cyclomoteurs

Deux jeunes cinéastes français étaient de passage à Ottawa le 7 août. MM. Gilles Mariani et Robert Sroka ont entrepris, en juin, un voyage en cyclomoteurs au cours duquel ils parcourront 48 000 km dans le but de réaliser un film sur les côtés peu connus de l'Amérique du Nord. "On s'est aperçu, a constaté M. Mariani, que l'image qu'on avait en Europe était fautive et stéréotypée."

Arrivés à New York le 9 juin, ils ont visité depuis la Nouvelle-Angleterre, les Maritimes et le Québec.

Parlant d'Ottawa, MM. Mariani et Sroka ont déclaré qu'il faudrait peut-être inventer un mot pour définir la capitale. A cause des espaces verts et des arbres qu'ils ont pu observer dans la ville, les deux voyageurs se demandent s'il faut parler d'une ville à la campagne ou de l'inverse lorsqu'il s'agit de bien décrire Ottawa.



Gilles Mariani (à gauche) et Robert Sroka racontent leurs aventures.

P. Chiasson

La chronique des arts

La peinture de Pellus, reflet d'une âme sereine

Michel Pellus habite un appartement décoré avec goût, dans un des meilleurs quartiers du centre ville de Montréal. Il boit des vins fins dans des gobelets d'étain, passe des heures à discuter les offres de ses clients en puissance, et peint infatigablement dans la pièce chaleureuse, bien éclairée, qu'il appelle son atelier.

Il y a dix ans à peine, Pellus était un *drop out* sans aucun but qui pensait seulement à gagner de l'argent rapidement. Arrêté en 1968 pour trafic de drogue, il fut condamné à trois ans de prison. Il en profita pour suivre un cours par correspondance sur l'évaluation des diamants.

A sa sortie de prison, découragé de ne pouvoir trouver du travail, il décida de quitter Montréal. Pour financer son voyage, il recommença à vendre de la drogue. Il fut repris en août 1971 et se retrouva en prison.

C'est alors qu'il commença à faire de la peinture. Il n'avait jamais auparavant essayé de peindre bien que son père, de son vivant, eût été professeur de peinture, et que sa mère peigne encore.

Cette dernière lui apporta des pinces, des couleurs et de la toile. Peu après elle commençait à vendre les toiles de son fils.

En mai 1977, Pellus bénéficia d'une libération conditionnelle.

Les paysages poétiques et surréalistes qu'il peint, nuages gonflés, couleurs vives, arbres "en floraison", n'évoquent certainement pas les six années qu'il a passées en prison. Ils sont plutôt les caprices et les fantaisies d'une imagination apparemment sereine.

A Montréal, il est constamment demandé, que ce soit pour dessiner la scène des concerts qui ont été donnés au cours de l'été à Terre des hommes, pour décorer la rue Crescent, pour les fêtes de la St-Jean, ou pour peindre une murale de grande dimension pour un collectionneur particulier.

Ses oeuvres se vendent également très bien aux États-Unis. Récemment, le cinéaste américain Robert Altman a commandé à Pellus une affiche pour annoncer le film *Quintet*, dont certaines parties ont été tournées à Montréal. La peinture n'est finie qu'à moitié, mais elle possède déjà les lignes fortes et bien définies qui rendent les toiles de Pellus si agréables à regarder.

L'Art ancien au Musée du Québec

Le Musée du Québec a présenté jusqu'au 27 août une exposition de plusieurs pièces de sa collection d'art ancien, très représentative des XVIIIe et XIXe siècles au Québec.

Peinture

En peinture, les tableaux exposés proposent des sujets se regroupant sous quatre thèmes: sujet religieux, paysages, portraits et scènes de genre. L'oeuvre du frère Luc, intitulée *L'Archange Raphaël guidant Tobie*, et exécutée vers 1670, constitue la pièce la plus ancienne de la présente exposition.

Une place importante est accordée au peintre Théophile Hamel; les portraits d'enfant sont sûrement les plus belles pièces de ce peintre. Parmi les paysages et les scènes de genre, on remarque entre autres Cornelius Kriehoff qui nous fait revivre, par ses tableaux, les promenades en traîneau d'autrefois.

Sculpture

Pour illustrer la sculpture de l'époque, le Musée du Québec a choisi des oeuvres de Levasseur, Jobin et autres, soit de petites statues en bois doré, dont la technique de dorure est bien spécifique de l'art ancien



Louis Jobin. Saint-Marc, statuette de bois de pin et doré.



Théophile Hamel. Ernest Hamel, enfant, huile sur toile.

québécois. L'art de l'orfèvrerie, qui occupa une place importante aux XVIIIe et XIXe siècles, y figure de façon élaborée. En effet trois pièces en or de François Ranvoyzé, propriété de la fabrique de l'Islet et en dépôt au Musée, sont d'un intérêt particulier: elles sont les seules oeuvres en or connues en orfèvrerie québécoise. De Nicolas-Clément Vallières, un magnifique plat en argent, dernière acquisition du Musée, se trouve parmi les objets précieux que nous ont laissés en héritage culturel ces artistes de talent.



François Ranvoyzé, burettes. Fabrique de St-Vallier, Bellechasse.

Le premier grand congrès de danses folkloriques canadiennes s'est tenu à Edmonton du 17 au 19 août. Des danseurs de tous les niveaux ont exécuté des danses carrées, des rondes et des contredanses du folklore canadien. Le programme comprenait aussi des tribunes libres, des ateliers et des conférences.

Est-ce la fin du canot d'écorce?

Selon le chef algonquin de Maniwaki (Québec), M. William Commanda, le premier moyen de transport utilisé en Amérique du Nord, le canot d'écorce de bouleau pourrait bien disparaître.

Certes, malgré la popularité des canots en fibre de verre et en aluminium, l'on construit toujours des canots d'écorce; mais avec de plus en plus de difficulté en raison du défrichement abusif des forêts.

Au mois de juillet dernier, et à l'invitation de la Commission de la capitale nationale, chef Commanda et sa femme ont fait à Ottawa une démonstration de



Chef Commanda au travail.

l'art de construire les canots d'écorce, et de nombreuses personnes ont pu admirer leur habileté.

M. Commanda, qui a fabriqué près de 70 canots d'écorce dans sa vie, explique que la construction d'un tel canot demande un mois de travail environ, "deux semaines de préparation pendant lesquelles on recueille les matériaux et ensuite deux autres semaines pour les mettre ensemble".

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Il faut de longs morceaux d'écorce de bouleau, du cèdre, du frêne, et de l'épinette. L'on utilise le cèdre pour la confection de lattes servant à tapisser l'intérieur du canot en plus des traverses qui sont placées par-dessus les lattes et qui forment la charpente du canot. Le frêne sert pour les sièges et les traverses tandis que les racines d'épinette sont utilisées pour nouer l'écorce et les traverses.

La gomme d'épinette mêlée à du gras d'animal recouvre l'écorce afin de la rendre étanche et dure.

Selon M. Commanda, le canot d'écorce est supérieur aux autres à cause de sa légèreté, de sa résistance et de son entretien facile.

Nouvelles brèves

Trente-cinq professeurs de français brésiliens ont fait un stage à l'Université Laval de Québec du 7 au 31 juillet.

Le rapport 1977-1978 de Loto Canada annonce que les profits de cet organisme ont plus que doublé durant sa deuxième année. Les ventes brutes ont passé de \$107 millions à \$225 millions. Le président, M. Guy Cousineau, voit dans ce succès la preuve que le public veut bien financer le sport amateur. En vertu d'une entente, 82,5 p.c. des profits vont au déficit des Jeux olympiques de 1976 et aux Jeux du Commonwealth de cette année.

Une proposition canadienne visant à placer tous les cétacés du monde sous surveillance internationale a suscité l'intérêt des États représentés à une conférence diplomatique visant à remplacer l'actuelle convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine, entrée en vigueur en 1948.

Selon un article paru dans *Le Devoir* du 20 juillet, la firme Abitibi Paper a indiqué que les bénéfices avant postes extraordinaires se sont élevés à \$31 870 000. Après la provision faite en vue des dividendes privilégiés, un bénéfice de \$1,60 a été déclaré par action ordinaire, ou 74¢ pour le premier trimestre et 86¢ pour le second trimestre, au regard de \$10 330 000 ou 45¢ par action pour les premiers six mois de 1977. Après postes extraordinaires décrits ci-dessous, les bénéfices pour 1978 se sont élevés à \$31 363 000 de \$1,58 par action ordinaire. Les ventes nettes des six premiers mois de 1978 se sont chiffrées à \$619 776 000 par rapport à \$487 858 000 en 1977.

Le solliciteur général du Canada et l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique ont échangé le 19 juillet les instruments de ratification du traité canado-américain qui autorise le transfert des ressortissants des deux pays soumis à une peine d'emprisonnement ou à une ordonnance de probation. Le premier transfert de délinquants doit avoir lieu à la fin d'août ou au début de septembre 1978.

Le 1er juillet, les stocks de beurre de crèmerie dans les entrepôts frigorifiques se chiffraient à 7,4 millions de livres contre 49,1 millions de livres au total l'année dernière. Les stocks de fromage cheddar s'établissaient à 60,8 millions de livres contre 62,6 millions l'an dernier. Les stocks de lait en poudre écrémé ont accusé une baisse pour se fixer à 71,6 millions de livres et les stocks de lait entier évaporé s'élevaient à 17,9 millions de livres par rapport à 32,1 millions au total de l'année précédente.

Selon un rapport du Conseil du Trésor publié dernièrement, les femmes occupent moins de 3 p.c. des postes de cadre supérieur de la Fonction publique. Ce rapport sur les possibilités de promotion des femmes à l'emploi du gouvernement fédéral dit qu'en 1977 il n'y avait que 38 femmes aux postes supérieurs contre 1 286 hommes. Le Conseil a donné des directives à tous les ministères en vue d'accroître les possibilités de promotion pour les femmes.

La récolte des haricots blancs de l'Ontario a été désignée aux termes de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. Le prix de soutien a été fixé à \$379,85 la tonne, ce qui correspond à 90 p.c. du prix moyen du marché au cours des cinq dernières années, indexé de façon à tenir compte des fluctuations des coûts de production en espèces. Le prix moyen du marché des haricots blancs de la dernière récolte s'établissait à \$320,77 la tonne. Le paiement d'appoint sera donc de \$59,08 la tonne.

Le ministre de l'Agriculture a annoncé dernièrement qu'une aide financière de \$19 075 serait apportée à un projet visant à déterminer les possibilités commerciales de la culture du bleuet nain dans la région de North Hastings (Ontario).

Erratum

Une erreur typographique s'est glissée dans le numéro 33 du 16 août, p. 5, 2e paragraphe, colonne de gauche. Il fallait lire "brake" et non "break".